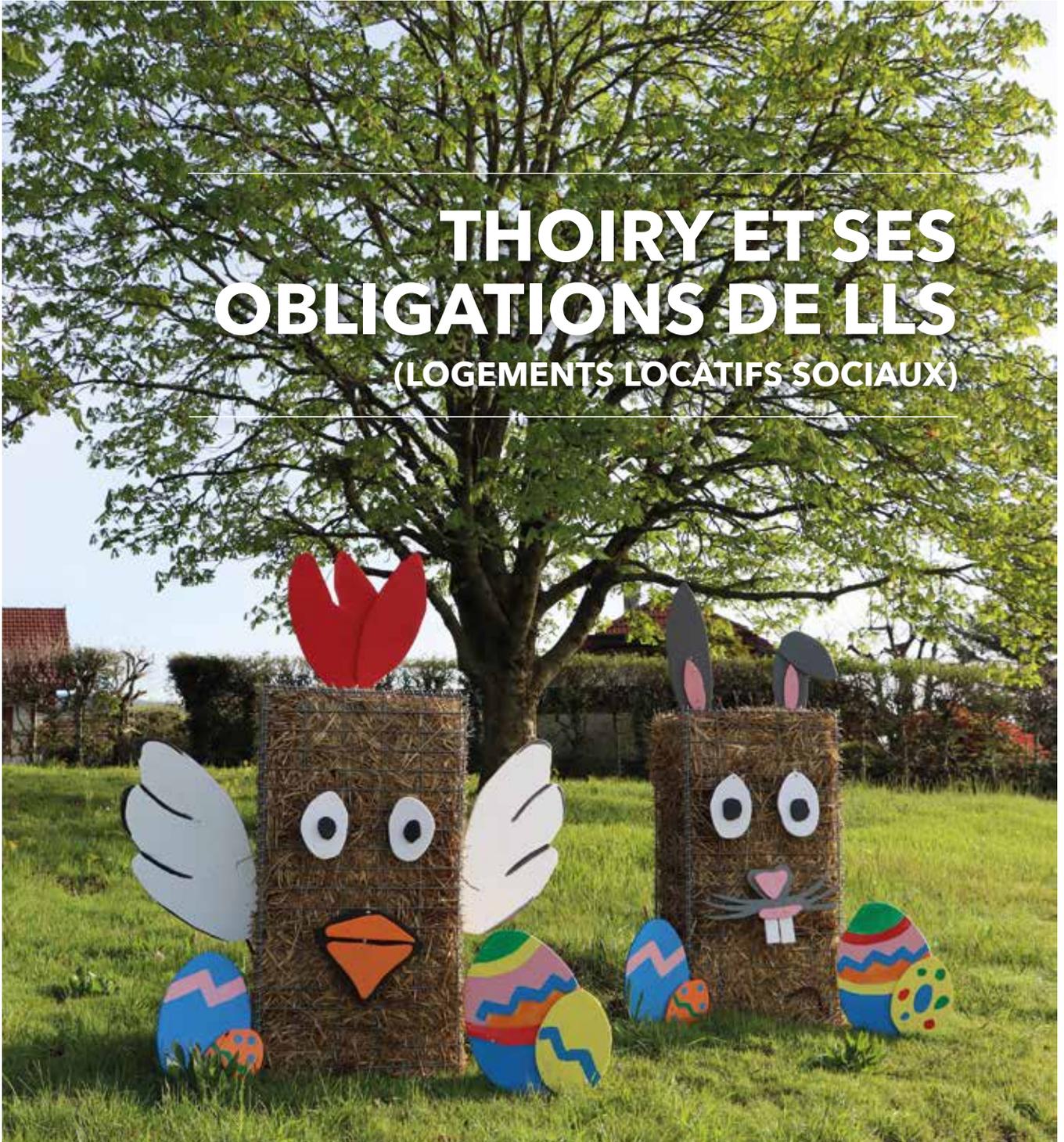


Vivre THOIRY

Votre magazine municipal

THOIRY ET SES OBLIGATIONS DE LLS (LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX)





1 COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023 Une cérémonie en hommage à tous les morts pour la France et qui a marqué le centenaire du monument aux morts communal. **2 REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS** Nos aînés étaient rassemblés à la salle des fêtes le 6 décembre 2023 pour partager un bon repas, quelques pas de danse et d'agréables moments de convivialité. **3 THOIRY EN HIVER** Cet hiver, Thoiry a accueilli à ses entrées de ville quelques personnages tout de foin conçus. Une création des services techniques de la ville qui nous réservent quelques surprises pour le printemps. **4 CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024** Madame le Maire a placé l'année 2024 sous le signe de l'Olympisme et revisité la devise des jeux à l'attention des Thoirysiens : Plus loin, plus haut, plus forts, ensemble. **5 J'AIME LA NATURE PROPRE 2024** L'opération de nettoyage de la commune organisée par la municipalité, portée par la Fédération Nationale des Chasseurs et financée par l'Office Français de la Biodiversité, a connu un vif succès et rassemblé plus de 120 participants. Au total près de 250 kg de déchets collectés en une matinée.

Nos projets se concrétisent.

Le printemps est là et comme nous vous l'avions promis, nos projets sont en plein développement.

Nous avons beaucoup échangé avec vous par l'intermédiaire des réunions publiques, balades urbaines et nous continuerons de le faire sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur. Le temps de la concrétisation de "Thoiry évolue avec vous" est donc arrivé.

- La place du Souvenir est désormais dotée d'une rampe qui permet un accès facilité à la place des orchidées.
- L'hôtel de ville fait peau neuve : la couverture en tuiles est en cours de reprise ; l'ancien centre de tri se transforme en futurs locaux de la police municipale. Les travaux du parvis ont démarré et un ancien puits, découvert lors du chantier, sera mis en valeur.
- La médiathèque se construit tandis que la salle des fêtes sera prochainement hors d'eau hors d'air. Nous avons pu célébrer le 4 avril la pose du 1^{er} élément de charpente de la salle des fêtes qui donne à l'édifice son caractère de ferme gessienne.

Si les grands projets sont les plus visibles, d'autres travaux sont menés : l'établissement d'un diagnostic de l'éclairage public, le passage en zone bleue de stationnements, la plantation de nombreux arbres et arbustes, des travaux de voirie...

Le budget 2024 vient d'être voté et je vous confirme que le prochain numéro de ce magazine sera dédié aux grands projets de la ville et à leur financement.

Par ailleurs et comme évoqué lors de la cérémonie des vœux, la ville est de nouveau en situation de carence en logements aidés. Vous trouverez tous les éléments de ce sujet en pages centrales.

Enfin je souhaite conclure cet édito par un hommage à Monsieur Henri Masson, ancien Maire de Thoiry, qui a œuvré 42 ans au service des Thoirysiens et qui nous a quittés au mois de février.

J'aurai plaisir à vous retrouver prochainement lors des manifestations, cérémonies et réunions publiques.

MURIEL BÉNIER

MAIRE, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE



Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry
Parution trimestrielle • Édité à 3 600 exemplaires.

Hôtel de ville
374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication
Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Rédaction
Service communication

Photographies
Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

Charte graphique mise en page & impression
Région AURA • Pagina Communication

Impression
Imprimé sur un papier issu d'usines ISO
14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



SOMMAIRE

P 4-5

S'informer

P 6

English Digest

P 7

S'exprimer

P 8

De nouveaux arbres en ville
Éco pâturage urbain 2024

P 9-11

Thoiry et ses obligations
de Logements Sociaux

P 12-13

Point sur les travaux

P 14-15

Stationner au cœur de Thoiry

P 16

Priorité à la mobilité douce

P 17

Thoiry évolue avec vous : point sur les actions

P 18

ColorThoiry 2024
Fête de la musique 2024
Zik sans son Creux

P 19

Thoiry labellisée : Ma commune aime Lire et Faire Lire

P 20-21

Une journée au Sénat avec le CME

P 22

Guillaume Jacquet : déjà sur les préparatifs
des championnats d'Europe !

P 23

Trail du Reculet : RDV le 26 mai 2024

P 24-25

Thoiry au Printemps, édition 2024

P 26

Hé-Léman : une ligne de covoiturage
Valserhône-Divonne, via Thoiry

P 27-28

Agenda et État civil

L'éclairage public

en cours de diagnostic



Depuis le 1^{er} juillet 2023 la commune a repris la compétence éclairage public préalablement transférée au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Ce transfert implique le diagnostic de l'éclairage de la ville.

Afin d'assurer la maintenance et les travaux d'extension, de modernisation et de rénovation, la ville a lancé un appel d'offres, attribué à Citéos Salendre. La première mission de l'entreprise consiste donc en un audit complet des installations d'éclairage. À son issue, la commune disposera d'un inventaire exhaustif avec le relevé et l'analyse de l'état des mâts, lanternes d'éclairage, lampes, énergie en usage... pour les 1179 points lumineux et 59 armoires réputés publics. Cet état des lieux permettra d'identifier les

armoires et sections de réseaux qui dépendent du domaine privé et dont la charge ne doit pas revenir à la collectivité (maintenance, entretien, fourniture d'électricité)

La municipalité prendra contact avec les syndicats de gestion, comités syndicaux, Associations Syndicales Libres (ASL) et propriétaires concernés afin de leur livrer un rapport sur l'état de leur réseau et de procéder à la rétrocession des systèmes d'éclairage sur les voies privées. ●



La taille des haies : quelles sont les règles ?

Les haies sont des clôtures naturelles qui agrémentent le paysage mais qui jouent également un rôle important dans la prévention des risques naturels, assurent la fonction de brise-vent et abritent une importante biodiversité.

Afin d'éviter tout impact sur la faune qui y réside, et particulièrement pour ne pas déloger les oiseaux qui y nichent, il est très fortement conseillé aux particuliers de ne pas tailler leurs haies du 15 mars au 31 juillet. L'Office Français de la Biodiversité incite même à retarder la taille au début du mois de septembre, pour que les derniers oisillons quittent le nid.

Pour mémoire, les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont règlementés par arrêté municipal. Les horaires d'autorisation sont rappelés ci-après :

- Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h. ●

Inscriptions périscolaires

Les inscriptions aux services péri/extrascolaires 2024/2025 (restauration collective, mercredi matin et/ou après-midi, périscolaire du matin et/ou du soir, vacances scolaires) sont ouvertes **du 6 mai au 24 juin 2024**.

Le dossier d'inscription est disponible sur l'espace enfance : www.espace-citoyens.net/thoiry/espace-citoyens/Home/AccueilPublic

- S'il s'agit d'une première inscription, il convient de prendre rendez-vous au 04 50 20 82 97
- S'il s'agit d'un renouvellement, le dossier est à retourner dûment complété par courriel à : secretariat.enfancejeunesse@mairie-thoiry.fr. Seuls les dossiers complets seront traités.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'accueil municipal de loisirs au 04 50 20 82 97 aux heures d'ouverture. ●



Vivre Thoiry

Le prochain numéro du bulletin municipal sera un numéro spécial grands projets et financement ●

N°30
Numéro
spécial

Élections européennes

Le dimanche 9 juin 2024, les Français résidant sur le sol métropolitain sont appelés à se rendre aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen. Les bureaux de vote, installés à la salle des fêtes, seront ouverts de 8 h à 18 h. Le nombre d'euro-députés est porté à 720 en 2024, avec 81 représentants de nationalité française. En cas d'absence, n'oubliez pas d'établir une procuration. **Plus d'informations sur** : maprocuration.gouv.fr ●

Personnes fragiles - plan canicule

Les communes ont l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes dites fragiles, afin de permettre l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfète de l'Ain lors de risques exceptionnels (canicule, grand froid...). Si vous êtes concerné(e) et que vous souhaitez vous inscrire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la ville : www.mairie-thoiry.fr/personnes-fragiles/ ou à l'accueil de la mairie. ●



Éditorial

Spring is here and our projects are well underway as promised.

We have discussed these with you through our public meetings and urban walks, and will continue to do so for all important subjects. The time has now come to put "Thoiry evolves with you" into practice.

- The Place du Souvenir now has a ramp allowing easy access to the Place des Orchidées.
- The town hall is getting a facelift. The tiled roof is being replaced and the former post office sorting center is being transformed into the future premises for the municipal police force. Work has begun on the forecourt, where an old well discovered during the works will be restored to its former glory.
- The new multimedia library is taking shape, while the Salle des Fêtes will shortly be watertight. On April 4, we marked the installation of the first timber frame section which gives the building its character of a traditional Gessian farmhouse.

Although these major projects are the most visible, other work is also ongoing: a review of street lighting, introduction of blue zone parking, tree and shrub planting, roadworks etc. The 2024 budget has just been approved, so the next issue of this magazine will be dedicated to describing the town's major projects and their financing. We once again have a shortfall in subsidized housing, and you'll find all the facts regarding this in the centre spread.

I'd like to conclude this editorial with a tribute to Henri Masson, former Mayor of Thoiry, who passed away in February having served the people of Thoiry for 42 years. I look forward to seeing you soon at one of our events, ceremonies, or public meetings. •



Street lighting under review

On July 1, 2023, the commune took back the responsibility for street lighting, previously transferred to the Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA).

In order to carry out maintenance, upgrade and renovation work, the town issued a call for tender, with the contract awarded to Citéos Salendre. The company's first task is to carry out a complete audit of the lighting installations.

At the end of the audit, the commune will have an exhaustive inventory and analysis of the condition of masts, lanterns, lamps, and energy in use for the 1179 lighting points and 59 associated electrical cabinets. This inventory will enable us to identify which cabinets and network sections are privately owned and do not fall within the remit of the commune for maintenance, upgrade, and electricity supply.

Once complete, the municipality will be contacting the relevant management syndicates, syndicate committees, ASLs and owners concerned to provide them with a report on the condition of their network and proceed with the retrocession of lighting systems on private roads. •

Unis Pour Thoiry Pays de Gex

La fin de l'année 2023 a été marquée par la prise du nouvel arrêté préfectoral de carence en logements aidés. Cet arrêté est assorti de la perte du droit de préemption au profit de l'État et d'une majoration de l'amende due par la ville qui s'élève maintenant à près de 80 000 €.

Notre équipe qui gère la carence depuis l'arrêté de 2014 ne baisse pas les bras et poursuit le travail engagé avec les services de l'État. Nous avons déployé de nombreux efforts pour que Thoiry puisse sortir de la carence en 2017 mais force est de constater que la crise COVID a ralenti la production de logements aidés ce qui conduit au non-respect de la loi SRU et à la prise du dernier arrêté.

Ce non-respect implique la mise en œuvre de stratégies fortes comme la conduite du projet de la zone du Creux qui permettra l'émergence de 125 logements aidés sur les actuels terrains de sport.

Comme souvent évoqué, nous ne renonçons pas. Nous portons en toutes responsabilités nos engagements et nos obligations. ●

Réenchantons Thoiry

La liste Réenchantons Thoiry n'a pas communiqué d'article pour cette édition. ●

De nouveaux arbres en ville



À l'heure où l'on lutte contre les îlots de chaleur, où l'on a besoin de retrouver de la verdure dans les zones urbaines, où l'on cherche des espaces ombragés, il est crucial de planter de nouveaux arbres et arbustes.

Cet automne, le service espaces verts a débuté un programme de plantation, que vous pouvez découvrir :

- rue de la Gare et rue du Breu : une quinzaine de thuyas émeraude et deux lilas des Indes
- face à l'école de musique : deux magnolias
- le long de l'école maternelle : un massif d'hibiscus
- sur le parking de l'église : quatre lilas des Indes à floraison estivale
- entre la salle des fêtes et le parc des Séquoias : des rosiers buissonnants intercalés de perovskias ●



Éco pâturage urbain 2024



Suite au désistement tardif du prestataire qui assurait la tonte de parcelles communales par pâture de moutons et brebis, la municipalité a réagi très rapidement afin de pouvoir poursuivre ce fauchage naturel.

À compter du mois d'avril, c'est l'entreprise Tob Pature qui prendra donc le relais et assurera l'entretien de 6 parcelles communales jusqu'à début novembre. Les moutons et brebis seront toujours de provenance locale et se déplaceront au gré de la pousse sur les diverses parcelles.

Cette méthode d'entretien des espaces verts permet de réduire les déchets verts liés à la fauche, ainsi que les diverses pollutions d'un entretien mécanique (carburant, bruit...). Elle permet le maintien de la biodiversité des sites entretenus et contribue à l'enrichissement et la fertilisation des sols, ramenant ainsi la nature dans les espaces urbains, sans nuisance.

La pratique de l'éco-pâturage urbain, qui favorise le maintien de la biodiversité et des prairies en limitant l'embroussaillage et la croissance d'espèces végétales envahissantes, s'associe pleinement à la volonté de préserver des espaces propices aux pollinisateurs renforçant ainsi les actions du label APIcité®. ●

Thoiry et ses obligations de Logements Locatifs Sociaux

De nouveau déclarée carencée en Logements Locatifs Sociaux (LLS), la commune de Thoiry a signé un nouveau contrat de mixité sociale avec les services de l'État.

Depuis l'adoption de la loi du 13 décembre 2001, la commune de Thoiry est soumise aux obligations SRU, imposant un nombre minimum de logements sociaux sur le parc locatif de la commune. Initialement de 20 %, ce taux est passé avec la loi ALUR à 25 % en 2014, avec obligation de construction de logements aidés. Zoom sur l'historique, les actions et les politiques menées pour atteindre les obligations réglementaires.



Historique

Jusqu'en 2014, les équipes municipales ont fait le choix de payer les amendes de carence, sans pour autant favoriser la construction de LLS. En 2014, la loi ALUR a renforcé d'une part l'obligation de production et d'autre part les sanctions de non-production. Thoiry est frappée de carence en novembre 2014 avec un taux de 13,95 %. Les pénalités tombent : majoration avec un taux de 80 % de son amende, perte du droit de préemption des terrains au profit de la Préfecture, obligation d'atteinte des objectifs fixés par l'État. Consciente de ses responsabilités, l'équipe municipale réagit et engage une politique courageuse en faveur de la production de logements sociaux. Afin d'engager la démarche, un contrat de mixité sociale est établi avec les services de l'État en février 2016. Il définit des objectifs de production par tranches de 3 années, avec l'objectif final d'atteindre 25 % de LLS en 2025. À noter que l'initiative de production de logements reste d'ordre privé car la collectivité ne possède que peu de terrains urbanisables libres.



Des actions concrètes sont menées :

- Redéfinition du PLUiH avec intégration de 40 % de LLS dans les OAP (Opérations d'Aménagement Programmées)
- Préemption et acquisitions foncières pour construire du logement social

Les efforts consentis ont permis de sortir de la carence en 2017 mais sont restés insuffisants au regard de l'évolution de la ville et des divisions parcellaires qui ont fait croître le nombre de résidences principales.

En janvier 2022, la ville affiche un taux de LLS de 17,93 % ; malgré la forte progression depuis 2014, l'objectif de 25 % reste trop lointain. Une solution

“ Un nouveau CMS pour la période 2023-2025 est signé en février 2024 ”

LLS : Logements

13,95 %
de LLS

14,02 %
de LLS

2014

2017

1^{er} arrêté de carence

radicale est alors envisagée : vendre les derniers terrains communaux urbanisables (actuels terrains d'équipements sportifs) et permettre la réalisation d'un programme de construction type éco quartier dont la finalité est la production de 125 logements sociaux. En parallèle, les projets d'aménagement se poursuivent, avec une production de LLS qui doit permettre d'atteindre nos objectifs triennaux.

La loi 3 DS

La loi du 21 février 2022 dite “3DS” est venue adapter le dispositif de l'article 55 de la loi SRU, pérennisant un mécanisme de rattrapage soutenable pour les communes encore déficitaires en LLS et adapté aux contraintes des territoires. C'est dans ce cadre qu'un nouveau Contrat de Mixité Sociale (CMS) a pu être signé.

186

Logements Locatifs
Sociaux manquants

Locatifs Sociaux

15,22 %
de LLS



18 %
de LLS




Objectif
25 % de LLS

Manquent 186 LLS

2020

2023



2^e arrêté de carence = perte du droit
de préemption et amende SRU majorée

Le Contrat de Mixité Sociale 2023-2025

En signant le nouveau
CMS, la collectivité s'est
engagée à :

- Maintenir la proactivité de la commune en matière de préemption foncière
- Maintenir et renforcer le partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de l'Ain pour s'assurer la maîtrise foncière de terrains destinés à accueillir du logement social
- Conduire à son terme la DUP de la Zone du Creux afin de permettre in fine la construction du quartier de 250 logements.
- Anticiper les recours à l'encontre des autorisations d'urbanisme
- Produire 33 % du nombre des 186 logements sociaux manquants, soit 61 logements sociaux d'ici 2025.



Investissements et amendes

Les impacts de la loi SRU et l'état de carence en LLS pour la commune sont très conséquents et sont impactants à divers niveaux :

Socialement

Une partie de la population Thoirysienne, qui exerce une activité en France et participe aux activités de service public (enseignants, agents des collectivités, transports...), aux commerces, entreprises et associations locales, aux professions médicales paramédicales... a des difficultés à se loger.

Le budget communal

Depuis 2014, la somme totale des investissements pour l'achat de terrains, qui sont ensuite cédés à des bailleurs sociaux, s'élève à 3.5 millions d'euros et le cumul des amendes SRU atteint à 730 000 €

Politiquement

Le projet "Thoiry évolue avec vous" avec le déplacement des équipements sportifs et l'aménagement de la Zone du Creux sont nés de la nécessaire vente des derniers terrains municipaux en zone urbanisable à un bailleur social pour permettre la création de 250 logements typés éco-quartier avec 125 logements sociaux.

Point sur les travaux

Le projet “Thoiry évolue avec vous” prend tout son sens et de nombreux travaux sont engagés. Zoom sur leur progression en ce début de printemps.

Place du Souvenir

La place du Souvenir sera rouverte au public au plus tard à l'occasion de la cérémonie du 8 mai. La rampe permet désormais une accessibilité complète à la place des Orchidées depuis la place du Souvenir. Les bancs installés permettent de profiter de la vue sur les vignes et offrent des espaces de repos végétalisés en cœur de ville.



Salles associatives

Les deux salles associatives, prénommées la ruche et l'abeille, ont été mises en service en début d'année. Les administrés en auront l'usage pour leurs fêtes de famille à compter du mois d'avril 2024.



Salle des fêtes

Les trois niveaux de la salle des fêtes sont désormais visibles.

Les éléments de la charpente sont arrivés début avril. La salle sera prochainement hors d'air et hors d'eau. Les aménagements intérieurs pourront débuter. Le planning de construction n'accuse pas de retard.





Passages surélevés rue de L'Etraz

Afin de permettre le passage des bus articulés des TPG, il est nécessaire de supprimer les passages surélevés rue de l'Etraz. Les travaux se dérouleront courant été 2024 et une réunion publique a été organisée le 4 avril, avec les riverains et usagers.

Hôtel de ville

Les travaux vont bon train. La couverture a été entièrement reprise sur l'aile Sud (côté salle des mariages). Sur l'aile Nord, les extensions ont été construites et c'est au tour de la couverture d'être rénovée. Les espaces intérieurs se définissent après les diverses démolitions.



Parvis de l'hôtel de ville

Les travaux du parvis se coordonneront avec ceux de l'hôtel de ville pour permettre la mise en accessibilité du bâtiment. Lors des travaux préparatoires, un ancien puits de 14 m de profondeur a été découvert. Grâce aux archives communales, il a été daté de 1887.



Médiathèque

Les fondations sont terminées, la cage d'ascenseur permettant un accès PMR à l'étage est visible. Les murs, en ossature bois, seront posés prochainement. Lors du chantier, le parc des Séquoias reste accessible aux usagers.





Stationner au cœur de Thoiry

Malgré l'augmentation de l'usage des modes de déplacement doux ou les nouvelles solutions de covoiturage, le parc automobile reste important.

Si quelques places de stationnement ont été condamnées avec les travaux, de nouvelles ont été créées en coeur de ville :

- 14 places face au parc des Séquoias
- 5 places rue Briand-Stresemann face à l'hôtel de ville. À l'issue des travaux, la durée de stationnement sera limitée par borne selon une proposition reçue en réunion publique

Afin de permettre une rotation normale des stationnements de véhicules et faciliter l'accès aux écoles et aux commerces de proximité, de nouveaux espaces de stationnement ont été définis comme étant à durée limitée, couramment appelés "zones bleues"

Les parkings concernés par la limitation de durée sont ceux à proximité des écoles et de la salle des fêtes.

Leur usage temporaire nécessite la pose d'un disque de stationnement. Si vous n'en disposez pas, vous pouvez en récupérer un gracieusement à l'accueil de la mairie.

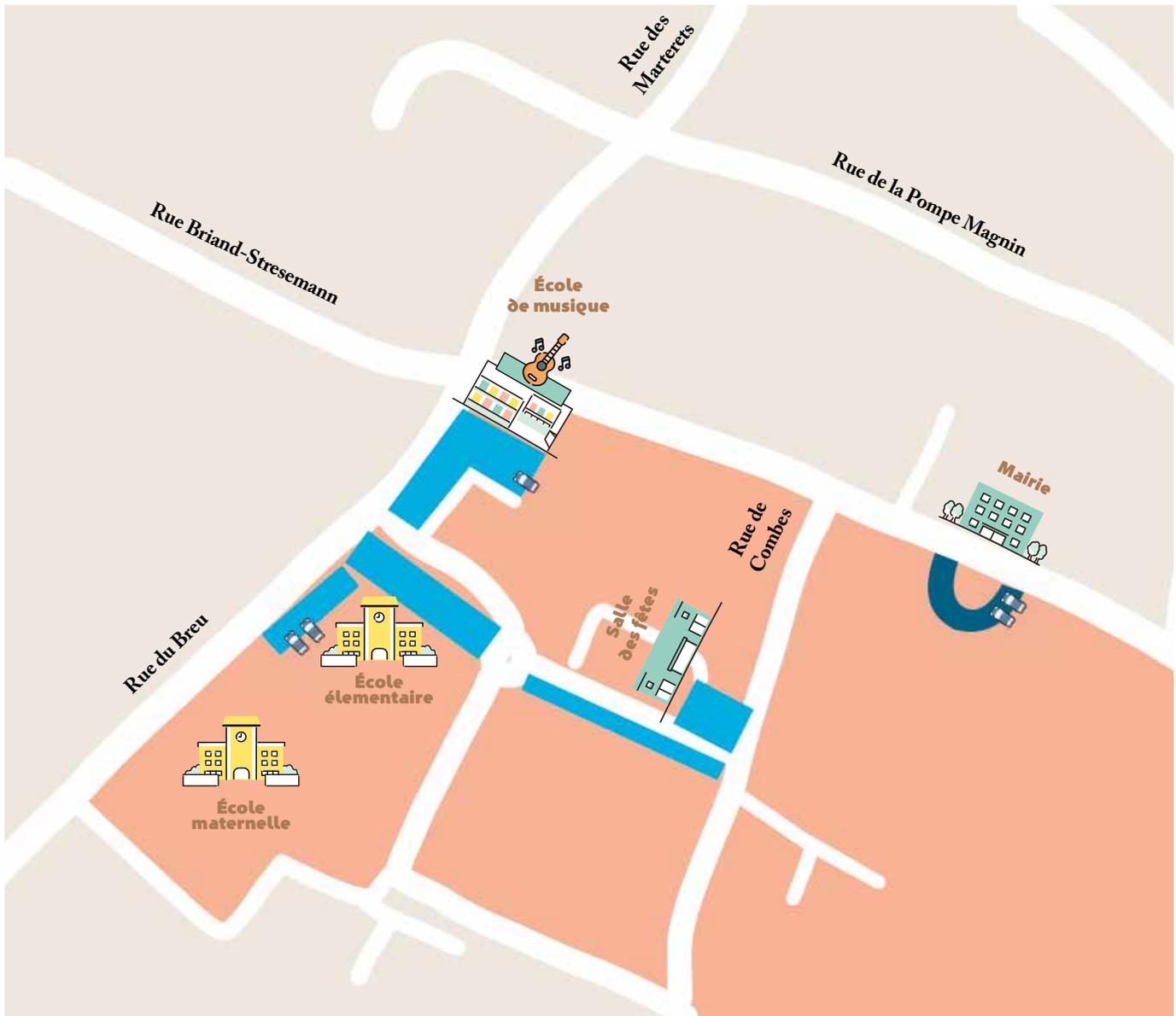
Le stationnement sur ces nouvelles zones est limité comme suit :

- Durée maximale de stationnement : 2 h
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h à 17 h
- Le stationnement est libre les mercredis, samedis et dimanches et également en périodes de vacances scolaires de la zone A et jours fériés

La place des orchidées, face à l'hôtel de ville, reste quant à elle règlementée de la manière suivante :

- Durée maximale de stationnement : 1 h 30
- Du lundi au samedi de 7 à 18 h
- Le stationnement est libre les dimanches et jours fériés ●

Plan des zones de stationnement



Les espaces de stationnement réglementés.

 Zone bleue – durée limitée à 1 h 30

 Zone bleue durée limitée à 2 h



Priorité à la mobilité douce

Thoiry travaille avec ses partenaires afin d'améliorer la mobilité douce de la ville, vers les communes voisines et la Suisse. La mobilité douce : notre priorité.

La mise en œuvre d'une mobilité douce est complexe et prend du temps. Les contraintes sont réelles : chaussée étroite, emprise foncière, réglementations ...

Après de nombreuses études et compte tenu de la configuration de la ville, la voie verte a été définie comme axe structurant de la mobilité douce. Ainsi la priorité est donnée aux axes qui permettent de rejoindre cette voie en aménageant des Chaussées à Voie Centrale Banalisée (CVCB). La véloroute Thoiry-CERN via Badian a été déclarée d'utilité publique par Madame la Préfète et nous

contacterons prochainement les associations d'usagers concernées afin de préciser le projet définitif. La voirie départementale fait l'office d'études. Voirie circulante, elle ne peut pas recevoir une CVCB. Voirie étroite, elle ne peut pas recevoir sur sa longueur un trottoir et une piste cyclable. La circulation piétonne sera donc privilégiée sur certains tronçons.

Enfin la collectivité effectue un énorme travail avec ses partenaires afin de renforcer les lignes de bus : 68, 66 et 33. ●



Thoiry évolue avec vous : point sur les actions

Thoiry évolue avec vous : c'est le nom de ce grand projet qui dessine le Thoiry de demain. Initié en 2022, il a été, depuis lors, l'objet de nombreuses rencontres pour échanger avec vous sur les grands projets qui font évoluer notre petite ville.



réunions publiques

balades urbaines

réunions publiques

8/02/22 30/03/22 29/09/22 3,4 et 10/22 7/05/22 17/06/23 25/01/24 4/04/24

Tous les projets structurants sont évoqués lors de nos rendez-vous : nouvelle salle des fêtes, mobilités, nouveaux équipements sportifs, offre de logement, école, requalification paysagère, rénovations...

certains attendus depuis des années, d'autres nouveaux, tous nécessaires. Afin de construire le Thoiry de demain avec les Thoirysiens, les moments d'échanges et d'interactions vont se poursuivre en 2024.

Lors des huit réunions publiques et des deux balades urbaines qui vous ont été proposées, vous avez eu la possibilité d'interagir sur les projets qui sont au cœur des engagements de la municipalité en faveur d'une ville durable, équilibrée et responsable, des projets pour

La municipalité vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 17 septembre 2024 à 19 h à la salle des fêtes pour une réunion de présentation du projet qui a été retenu pour l'aménagement de la Zone du Creux. •

Color'Thoiry 2024



Appel à bénévoles : pour le bon déroulement de la course, la ville recherche des bénévoles. Faites-vous connaître sur evenementiel@mairie-thoiry.fr

La Color'Thoiry est de retour en 2024 sur le thème des Jeux Olympiques. N'hésitez pas à participer, vêtus de vos plus beaux atours ou déguisements ! Les coureurs du 5 km sans chronomètre le plus coloré du Pays de Gex prendront le départ **le dimanche 1^{er} septembre 2024 à 10 h sur le parking de l'accueil municipal de loisirs**. Au programme : le passage par 4 points de couleur.

Les inscriptions seront ouvertes uniquement via le site : www.le-sportif.com. Attention ! Aucune inscription ne sera possible après la fermeture du site ni le jour de la course. La course est ouverte à partir de 6 ans révolus au tarif de 15 € à partir de 18 ans et de 5 € de 6 à 17 ans.

La course est organisée avec le partenariat de l'association des commerçants de Val Thoiry, Krys Val Thoiry, Migros, Décathlon Val Thoiry et Leroy Merlin Thoiry. ●

Retrouvez les programmes détaillés des grands événements sur www.mairie-thoiry.fr/categorie/evenements-municipaux/

Fête de la musique 2024



De retour à Thoiry pour sa 3^e édition, rendez-vous est donné aux Thoirysiens **vendredi 21 juin 2024 place de la salle des fêtes**. La collectivité propose une scène ouverte et recherche des talents prêts à se produire. Vous avez envie de participer à cette soirée festive ? Merci de vous faire connaître sur evenementiel@mairie-thoiry.fr ou à l'accueil de la mairie en précisant le style de musique que vous proposez. Les ateliers Jazz et big band de l'école de musique ouvriront la soirée. La soirée sera agrémentée par la présence de food trucks et une buvette sera proposée par l'association Liberty Catalan Country Danse. ●

Zik sans son Creux



Avec les travaux d'aménagement de la zone, le Creux ne pourra pas accueillir la fête du 14 juillet, qui se déplace exceptionnellement à la salle des fêtes cette année. Un Zik sans son Creux, plus modeste mais qui permettra aux Thoirysiens de danser et de profiter du show Génération Sixties par Heaven Live Band. La nuit tombée, le traditionnel feu d'artifice célébrant la fête Nationale Française sera visible depuis la rue de l'Abattoir. ●

Thoiry labellisée : Ma commune aime Lire et Faire Lire

Thoiry par son engagement pour la promotion de la lecture auprès de la jeunesse, a rejoint en octobre 2023 la liste des villes françaises labellisées Ma commune aime Lire et Faire Lire.

Le label, qui est décerné pour 4 ans, offre aux communes la possibilité de développer des actions de lecture ciblées en faveur des enfants et de la jeunesse. Il a été créé par l'Association des Maires de France (AMF) et un comité d'experts représentant "Lire et Faire Lire".

Depuis 1999, l'association "Lire et Faire Lire" mobilise des bénévoles seniors qui ont pour rôle de partager leur amour de la lecture et de transmettre aux enfants le plaisir de lire. Formés par l'UDAF de l'Ain, plusieurs bénévoles dévoués de la commune s'investissent activement dans

des projets de lecture au sein de la communauté éducative. Ils interviennent notamment à l'Accueil Municipal de Loisirs de Thoiry depuis bientôt 2 ans.

Lors de la remise du label, un temps de convivialité a été organisé avec ces pétillants seniors qui donnent de leur temps libre aux jeunes Thoirysiens.

En 2023, cette labellisation, qui concerne en France 3 500 communes sur 34 000, a été attribuée à 33 nouvelles collectivités, dont Thoiry et a été renouvelée à 10 autres. ●



Une journée au Sénat avec le CME



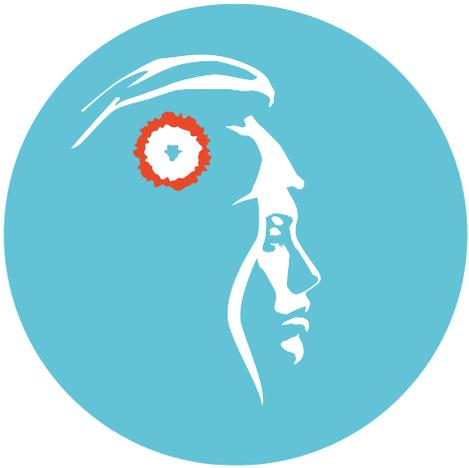
Le Conseil Municipal Enfants a plusieurs objectifs, dont celui de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, de leur faire connaître le fonctionnement des institutions.

C'est dans ce cadre qu'ils ont eu la chance d'être reçus le mercredi 6 mars 2024 au palais du Luxembourg par le Sénateur de l'Ain, Monsieur Patrick Chaize.

Les 17 jeunes, accompagnés par Madame le Maire et quatre élus du Conseil Municipal, ont dû se lever tôt pour visiter le Sénat ! Mais quelle récompense que de découvrir un ancien palais Médicis, de siéger dans l'hémicycle, de découvrir les Marianne dans la grande Galerie ou la grande bibliothèque et ses trésors, le tout accompagné par un Sénateur qui a répondu patiemment à chaque question.

Après une belle visite de plus de 2 h, nos jeunes conseillers ont pu se délasser dans les jardins du Luxembourg et faire une jolie randonnée sur les quais parisiens, à la découverte des monuments de la capitale.





Guillaume Jacquet : déjà sur les préparatifs des championnats d'Europe !

En novembre 2023, notre voltigeur Thoirysien, Guillaume Jacquet, rentrait des championnats du monde de voltige aérienne qui se déroulaient à Las Vegas. En 2024, c'est l'Europe qu'il a en ligne de mire.



2024 vient de commencer et notre pilote se remet à l'ouvrage, toujours les yeux rivés vers le ciel, avec comme objectifs l'Open d'Allemagne en juin et les prochains championnats d'Europe qui auront lieu en Roumanie au mois de septembre.

Pour être prêt, il a dû rapidement se relancer dans les entraînements intensifs afin d'aller peaufiner les technicités de vol, reconstruire un mental et repousser ses limites pour être en pleine capacité le jour J.

C'est entouré de tout un staff de spécialistes (Thoirysiens pour la plupart) pour sa préparation physique et mentale, et d'un coach de renommée mondiale pour la partie aérienne, qu'il repart pour une année de compétition. Entre 2 entraînements, Guillaume recherche des sponsors et des soutiens, sans qui l'aventure ne pourrait exister. Il passe également de plus en plus de temps à offrir ses compétences pour les voltigeurs en herbe et les compétiteurs en devenir...

Et bien sûr, toujours dans le viseur, les prochains mondiaux qui auront lieu en 2025 (événement bi-annuel).

Pour le suivre, levez les yeux vers le ciel ou inscrivez-vous à sa newsletter. ●

Trail du Reculet :

RDV le 26 mai 2024

Le Trail Thoiry Reculet, course ouverte à tous, s'inscrit dans la tradition des courses du Reculet qui ont existé à la fin des années 1980. Les anciens se rappelleront peut-être les exploits d'André Reverdi de Segny, ou des Thoirysiens Michel Emery, Luc Oberly ou Patrick Susini.



@ N Desbret

L'édition 2024 sera déclinée sous différentes versions. Au départ de Val Thoiry, les sportifs pourront s'élancer successivement pour :

- Un parcours pour les plus sportifs : 31 km pour 1800 m de dénivelé qui passera au Crêt de la Neige, au Reculet et au Gralet
- Une course de 10 km pour 500 m de dénivelé, proposant une boucle jusqu'au Tiocan, accessible dès 16 ans
- Une randonnée sportive, non chronométrée, de 11,5 km et 500 m de dénivelé
- 4 courses non chronométrées pour les enfants (nés entre 2009 et 2017), avec des distances adaptées et un parcours sécurisé

Le village de la course à Val Thoiry sera ouvert à tous et proposera des jeux pour les enfants, un stand de restauration et la remise des prix en fin d'épreuve.

L'association Trail du Reculet compte une vingtaine de membres qui œuvrent pendant toute une année pour préparer l'évènement. La ville de Thoiry apporte son renfort dans les jours qui précèdent les courses. Une centaine de bénévoles sont mobilisés le week-end des courses. ●



Thoiry au Printemps, édition 2024



Cette nouvelle édition de Thoiry au Printemps a connu un vif succès. Le soleil s'étant invité au rendez-vous, la tradition a pu être reprise et des spectacles en extérieur ont été proposés au public, venu nombreux. Humour et poésie étaient invités pour cette édition 2024 du festival des arts vivants, avec une programmation proposée par Afozic.

Durant 2 jours, équipes techniques et élus étaient sur le terrain pour accueillir le public et les artistes dans la bonne humeur générale. Vous avez raté cette édition ? Rendez-vous est déjà donné en 2025 ! ●





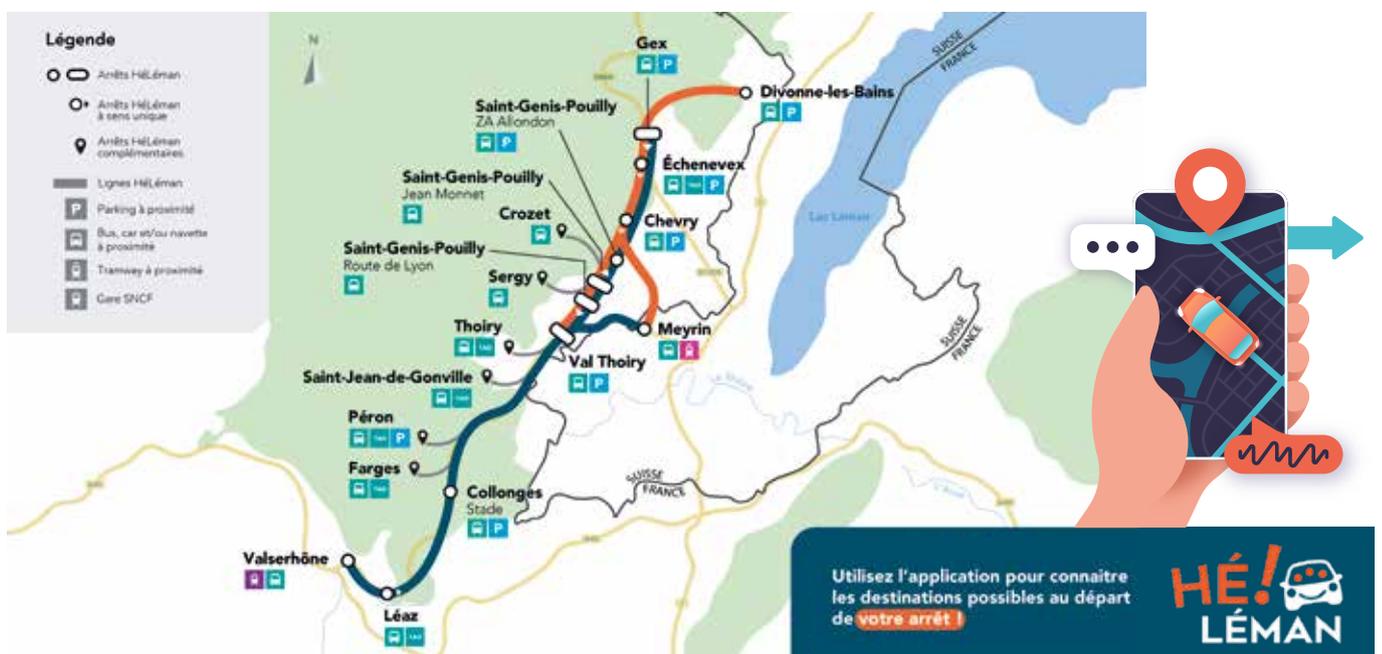
Hé-Léman : une ligne de covoiturage Valserhône-Divonne, via Thoiry

Vous avez peut-être remarqué les panneaux lumineux HéLéman aux arrêts de bus de Val Thoiry et de la rue de la gare. Mais connaissez-vous le système de covoiturage auxquels ils se rapportent ? Devenez conducteur ou passager Héléman.

L'application permet de mettre en relation en temps réel, sans avoir à planifier de trajet, des passagers et des conducteurs qui vont au même endroit au même moment. Le conducteur propose son trajet sur l'application HéLéman au moment de partir de chez lui et il est indemnisé pour le simple fait de proposer un trajet (0.50 €). Il reçoit une indemnité supplémentaire par passager transporté (jusqu'à 1.50 € par passager transporté). Le passager se présente à l'arrêt le plus proche et indique sa destination sur l'application, sa demande s'affiche sur les panneaux lumineux et le conducteur reçoit une notification. Le service est gratuit

pour le passager. Financé par le Pôle métropolitain du Genevois français, ce service public permet de réduire les embouteillages et la pollution et offre une nouvelle solution de mobilité sur le territoire.

Les 18 arrêts sont matérialisés par des panneaux lumineux au bord de la route à : Valsershône, Léaz, Collonges, Farges, Péron, Thoiry, Val Thoiry, Saint-Genis-Pouilly Sud, Saint-Genis-Pouilly Nord, Saint-Genis-Pouilly Allondon, Crozet, Sergy, Chevry, Echenevex, Gex, Divonne-les-Bains et Meyrin. Plus d'informations sur www.covoiturage-leman.org



MAI

JEUDI 2

Don du sang de 16 h - 19 h

VENDREDI 3

Thé dansant à l'EMC - de 15 h à 17 h 30 - Tout public

SAMEDI 4

Spectacle A pas de loup - Bibliothèque municipale à 10 h - de 6 mois à 6 ans

SAMEDI 4

Loto du Ski Club Neige et Montagne

SAMEDI 4

Après-midi jeux de la Récré de Fenières à la ludothèque

MERCREDI 8

Commémoration du 8 mai 1945 - Place du Souvenir à 9 h 30

MERCREDI 15

Atelier créatif - Thème les poissons - Bibliothèque municipale à 9 h 15 - dès 5 ans

VENDREDI 17

Soirée jeux de société - Bibliothèque municipale à 16 h 30
Tout public

SAMEDI 25

P'tit Bouquine- Bibliothèque municipale à 9 h 30 - Moins de 3 ans

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26

Exposition de l'atelier des Arts Créatifs

DIMANCHE 26

Trail du Reculet

JUIN

SAMEDI 1

Concert de l'Echo du Reculet

SAMEDI 1

Journée Montagne des Amis de Narderans

MERCREDI 5

Atelier créatif - Thème carte à planter - Bibliothèque municipale à 9 h 30 - Dès 5 ans

MERCREDI 5

Balade contée familiale - de 15 h à 17 h 30 - RDV à la bibliothèque municipale - Dès 5 ans

VENDREDI 7

Projection du film "Vivant" de Yann Arthus-Bertrand à 20 h à l'EMC - Tout public

DIMANCHE 9

Elections européennes - Ouverture des bureaux de 8 h à 18 h

MARDI 11 ET MERCREDI 12

Auditions de l'école municipale de musique

VENDREDI 14

Loto de la Remise 01

VENDREDI 21

Fête de la musique - Parking de la salle des fêtes

SAMEDI 22

Kermesse du Sou des écoles

DIMANCHE 23

Rallye de la Récré de Fenières

JEUDI 27

Soirée de clôture de l'école municipale de musique

VENDREDI 28

Remise des prix des CM2 à 18 h

VENDREDI 28

Boum des CM2 par le Sou des écoles

SAMEDI 29

P'tit Bouquine- Bibliothèque municipale à 9 h 30 - moins de 3 ans

SAMEDI 29

Spectacle Gym Danse pour tous à 18 h

JUILLET

DIMANCHE 14

Fête Nationale - Zik sans son Creux

MERCREDI 31

Don du Sang de 16 h à 19 h

SEPTEMBRE

DIMANCHE 1^{ER}

ColorThoiry à 10 h départ de l'Accueil Municipal de Loisirs

VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8

Salon des vins

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22

Fête de la Saint Maurice

Bienvenue

Benjamin, Andy SOROS

né le 16 septembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Mathis, Paul ANTONIOLI HERBELOT

né le 22 septembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Suzanne, Jordann DESOMBRE

née le 24 septembre 2023 à Contamine-sur-Arve

Serena, Isabelle, Christelle SOURISSEAU FERROLLET

née le 12 octobre 2023 à Annemasse

Tio DELACHAT CARRICHON

né le 29 octobre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Tom, Lucien CHARDON

né le 6 décembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Angelina ALMEIDA

née le 25 décembre 2023 à Contamine-sur-Arve

Charles KUHN DE SOUSA ARAUJO

né le 23 janvier 2024 à Saint-Julien-en-Genevois

Lina, Andréa, Nathalie COLLÉ

née le 18 février 2024 à Besançon

Hugo, Louis LE FLOCH

né le 8 mars 2024 à Epagny Metz-Tessy

Félicitations

Manon Claudine Bernadette BOURQUIN

et **Kevin Fabien Ladislav COLLÉ** pacsés le 26 octobre 2023

Cécile Claire MOURRUT et **Laurent SCATA**

pacsés le 27 octobre 2023

Jekaterina JAROSLAVCEVA et **Tomas TWARDZIK**

pacsés le 30 novembre 2023

Lorelei Françoise HERBELOT et **Alexis Alain ANTONIOLI**

pacsés le 5 janvier 2024

Marion Julie GAPIHAN et **Bastien Pierre PRETESEILLE**

pacsés le 5 février 2024

Claudia CORRADENGO et **Marco VOLPONI**

pacsés le 14 février 2024

Marilyn Sophie Andrée GEORGE

et **Matthieu VENCATACHELLUM**

pacsés le 11 mars 2024

Cynthia Béatrice Janine MARTINEZ

et **François Pierre Joël Raymond TOULLEC**

pacsés le 15 mars 2024

Fatima BOUCHELHI et **Benjamin CHEVROLAT**

mariés le 17 février 2024

Sandra BERNHARD et **Jean-Christophe GEOFFRAY**

mariés le 30 mars 2024

Gloria Pamela RASPANTI et **Ludovic Pierre TERRASSON**

mariés le 30 mars 2024

Condoléances

René Louis Jean BACCHETTA

décédé le 1^{er} septembre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Fabien Nicolas Paul BROCHU

décédé le 8 octobre 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Edith Renée Marcelle LEYRITZ veuve **SUDAN**

décédée le 9 octobre 2023 à Thoiry

Anne Marie DELLSPERGER divorcée **YON**

décédée le 20 octobre 2023 à Gex

Marc Frans Clement JANSSENS

décédé le 2 février 2024 à Saint-Julien-en-Genevois

Stéphane Jean-Claude HUOT-MARCHAND

décédé le 12 février 2024 à Epagny Metz-Tessy

Henri Marcel Jules MASSON

décédé le 16 février 2024 à Gex

Jean-Jacques Georges NICOLLE

décédé le 22 février 2024 à Thoiry



Pour information

**FERMETURES LA POSTE /
ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

Dans le cadre des travaux de rénovation des bâtiments :

- Le bureau de poste sera fermé 2 semaines durant la période du 8 au 26 juillet 2024.
- L'accueil de la mairie sera fermé au public du 1^{er} au 5 juillet 2024

Ces dates sont soumises aux aléas de chantier et seront précisées sur les divers supports d'information de la ville avant d'être effectifs.